

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

LA QUALITÉ DES
SOINS, C'EST :
PARTOUT POUR
TOUS



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

SASDOVAL
Vallon de Saint-Imier

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Mot du Président..... | 5 |
| Mot du Directeur..... | 7 |
| Activités du service | 9 |
| <i>L'association</i> | 9 |
| <i>Activité et chiffres clés</i> | 10 |
| <i>Les jubilaires en 2024</i> | 13 |
| <i>Les formations 2024</i> | 13 |
| Finances | 15 |
| <i>Bilan</i> | 17 |
| <i>Compte d'exploitation</i> | 18 |
| <i>Tableau de flux de trésorerie</i> | 19 |
| <i>Tableau de variation du capital</i> | 20 |
| Rapport de l'organe de révision | 21 |

MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

A l'instar des années précédentes, le SASDOVAL a poursuivi avec succès sa mission première, à savoir offrir des prestations d'aide et de soins de qualité à la population de la région.

Cette notion qualitative s'exprime sur plusieurs aspects de la prise en charge des patients. Dans le souci de demeurer concis dans mon propos, je choisis de n'en citer que deux.

En effet, l'évolution des soins prodigués à domicile indique clairement une tendance à devoir assumer des prises en charge de plus en plus techniques. Cette évolution exige de la part du personnel des compétences spécifiques accrues. En conséquence, la direction du service s'est attachée à fournir des outils adéquats à son personnel au travers de formations et de perfectionnements indispensables pour répondre aux besoins des patients.

Si les aspects techniques prennent de l'ampleur, il s'agit de ne jamais mettre au second plan les aspects moraux, humains, relationnels, personnalisés et adaptés à chaque situation... qui font partie de l'éthique fondamentale de l'aide fournie.

Je suis heureux de constater que les collaborateurs et collaboratrices du SASDOVAL s'inscrivent dans cette double dynamique au quotidien. Par ces quelques lignes, je tiens à les féliciter et les remercier.

Comme évoqué dans mon rapport précédent, la direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Bern (DSSI) a entériné en fin d'année dernière la réorganisation des zones de soins à but non lucratif et avec obligation de prise en charge pour le contrat de prestations 2026-2029 (passage de 47 à 17 périmètres).

Pour le Jura bernois, cette restructuration se traduit par la création d'un seul périmètre regroupant les six services actuels.

L'appel d'offres exigé par le canton pour obtenir le contrat de prestations des quatre prochaines années a été effectué durant ce premier trimestre 2025, au travers de la mise en place d'une communauté de soumissionnaires. Les directions et les membres des comités des six services impliqués dans cette soumission ont fourni un travail conséquent, d'une part pour s'accorder et passer par-dessus quelques différents structurels, mais aussi managériaux, entre les organisations de soins, et d'autre part pour répondre aux très nombreux critères imposés par le dossier d'appel d'offres.

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas encore le résultat de l'appel d'offres et attendons la décision de la DSSI.

Parallèlement à cette restructuration, les séances consacrées au projet de regroupement des quatre services de la région Chasseral (SASDOVAL, SMAD La Neuveville, SAMD Tramelan et SASD Bas-Vallon) ont été nombreuses tout au long de l'année 2024 et se poursuivent de manière intensive durant cette année. Objectif visé : mise en place effective de la nouvelle association durant l'été 2026.

Je ne développe pas davantage ce sujet dans ces lignes, un point spécifique de l'ordre du jour de notre assemblée générale y étant consacré. En tant que coordinateur du comité de pilotage, réunissant les président·e·s des comités et les directions des services concernés, je tiens tout de même à signaler l'excellent état d'esprit régnant dans la construction de ce projet fédérateur.

J'ose espérer que nos membres répondent favorablement à cette réunification qui me paraît essentielle dans l'évolution et l'optimisation des prestations d'aide et de soins fournies à domicile.

*« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».
Henry Ford*

Pour terminer, j'adresse mes vifs remerciements au personnel dans son ensemble pour son engagement au quotidien, ainsi qu'à mes collègues du comité pour leur participation active, leur soutien et la confiance accordée à mon égard.

Alain Droxler
Président

MOT DU DIRECTEUR

Chers membres, chers partenaires, chers collègues,

L'année 2024 s'est inscrite dans une dynamique à la fois exigeante et profondément humaine. Exigeante, car notre secteur est en constante mutation, traversé par des réformes structurelles, des attentes croissantes et une pression économique tangible. Humaine, parce que le cœur de notre mission reste la proximité, le lien, et l'attention portée à l'autre. C'est dans cet équilibre que le SASDOVAL a poursuivi sa route, fidèle à ses engagements, porté par le dévouement de ses équipes.

Au fil de cette année, plusieurs collègues ont pris une retraite bien méritée, concluant de riches parcours professionnels empreints d'engagement. Leurs contributions resteront ancrées dans notre mémoire collective. A l'autre bout du fil du temps, la naissance de plusieurs enfants parmi notre personnel nous a rappelé, avec émotion, que la relève est là, porteuse d'élan et d'espoir. Ce va-et-vient entre transmission et renouveau continue de nourrir notre culture d'équipe, entre ancrage et ouverture.

Sous l'impulsion de la réorganisation cantonale des soins à domicile, nous avons intensifié nos échanges avec les services du Bas-Vallon, de La Neuveville – Plateau de Diesse et de Tramelan – Mont-Tramelan. Ces rencontres, riches en écoute et en respect mutuel, préparent les fondations d'une future entité commune. Il ne s'agit pas simplement de fusionner des structures, mais bien de conjuguer nos forces, nos cultures professionnelles, pour faire émerger un projet cohérent, proche des réalités du terrain et fidèle à nos valeurs.

L'année 2024 a aussi été marquée par un renforcement de la collaboration interdisciplinaire. Nos interventions coordonnées avec le Réseau de l'Arc dans le cadre des hospitalisations à domicile ont permis une fluidité accrue, au bénéfice direct des patients. De même, la collaboration avec la résidence Les Sources à Sonceboz s'est poursuivie, visant à garantir une meilleure continuité des soins, une coordination renforcée et une plus grande sécurité pour les bénéficiaires.

Sur le plan de la prévention et du développement des compétences, plusieurs initiatives ont vu le jour. Une formation interne au transfert intelligent des patients a été proposée à notre personnel, en partenariat avec le CEFF santé-social. Cet apprentissage d'outils concrets et ergonomiques vient répondre à l'enjeu majeur de prévention des troubles musculosquelettiques. En complément, des cours de premiers secours, organisés avec les samaritains de Saint-Imier, ont renforcé la capacité d'intervention de notre personnel en situation d'urgence. Nous avons aussi accueilli une stagiaire ambulancière de l'ES ASUR pour une immersion de deux semaines, une expérience enrichissante favorisant les liens interprofessionnels.

Adapter notre cadre de travail et optimiser nos ressources est un travail de fond, parfois discret, mais essentiel. La mise à jour du règlement du personnel, la révision de nos contrats d'assurances ou encore le réaménagement logistique de nos locaux après un état des lieux estival s'inscrivent dans cette volonté d'aligner notre fonctionnement sur les réalités concrètes du terrain, sans jamais perdre de vue la qualité de notre environnement de travail.

Nous avons aussi poursuivi l'amélioration de nos outils et processus. L'introduction de boîtes sécurisées pour la gestion des médicaments à domicile renforce la fiabilité et la sécurité de nos soins. Par ailleurs, la mise en place progressive de personnes de référence pour les patients s'inscrit dans une logique de continuité, de relation de confiance, et de personnalisation de l'accompagnement.

Une formation à l'outil interRAI Home Care (RAI-HC), déjà en usage dans notre service, a été proposée afin d'élargir son appropriation par un plus grand nombre d'infirmiers. Ouverte également aux collègues des services voisins, cette formation marque une avancée importante dans notre démarche d'évaluation globale des situations à domicile. Cet instrument standardisé permet de mieux cerner les besoins des patients et de construire des plans d'intervention personnalisés, s'appuyant sur une approche globale, respectueuse et professionnelle.

Notre engagement local s'est poursuivi à travers plusieurs actions concrètes. Le soutien aux courses des aînés dans les communes du Vallon, les journées d'initiation aux soins pour la protection civile ou encore notre participation active à la journée "Face au diabète" à Saint-Imier en témoignent. Ces engagements renforcent notre ancrage territorial et notre volonté de faire vivre nos missions au plus près des habitants.

Enfin, l'année s'est conclue sur une note chaleureuse avec notre souper d'entreprise, cette fois chez Tante Eva au Cerneux-Veusil. Ces moments de convivialité renforcent les liens entre collègues et donnent corps à l'esprit d'équipe que nous cultivons au quotidien. Je tiens ici à saluer tout particulièrement l'implication de plusieurs membres du personnel qui, dans la discrétion, animent ces événements festifs, année après année.

A l'heure du bilan, je souhaite exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement, leur professionnalisme et leur humanité. Merci également au comité de l'association pour sa confiance et son soutien, ainsi qu'aux membres pour leur fidélité constante. Et surtout, merci à nos patients : votre confiance nous honore et donne tout son sens à notre action.

Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs du SASDOVAL : la proximité, la solidarité, la qualité des soins et le respect de la personne. Merci à toutes et à tous. Cap sur l'avenir avec énergie, lucidité et enthousiasme.

Raphaël Pellaton Grosjean
Directeur

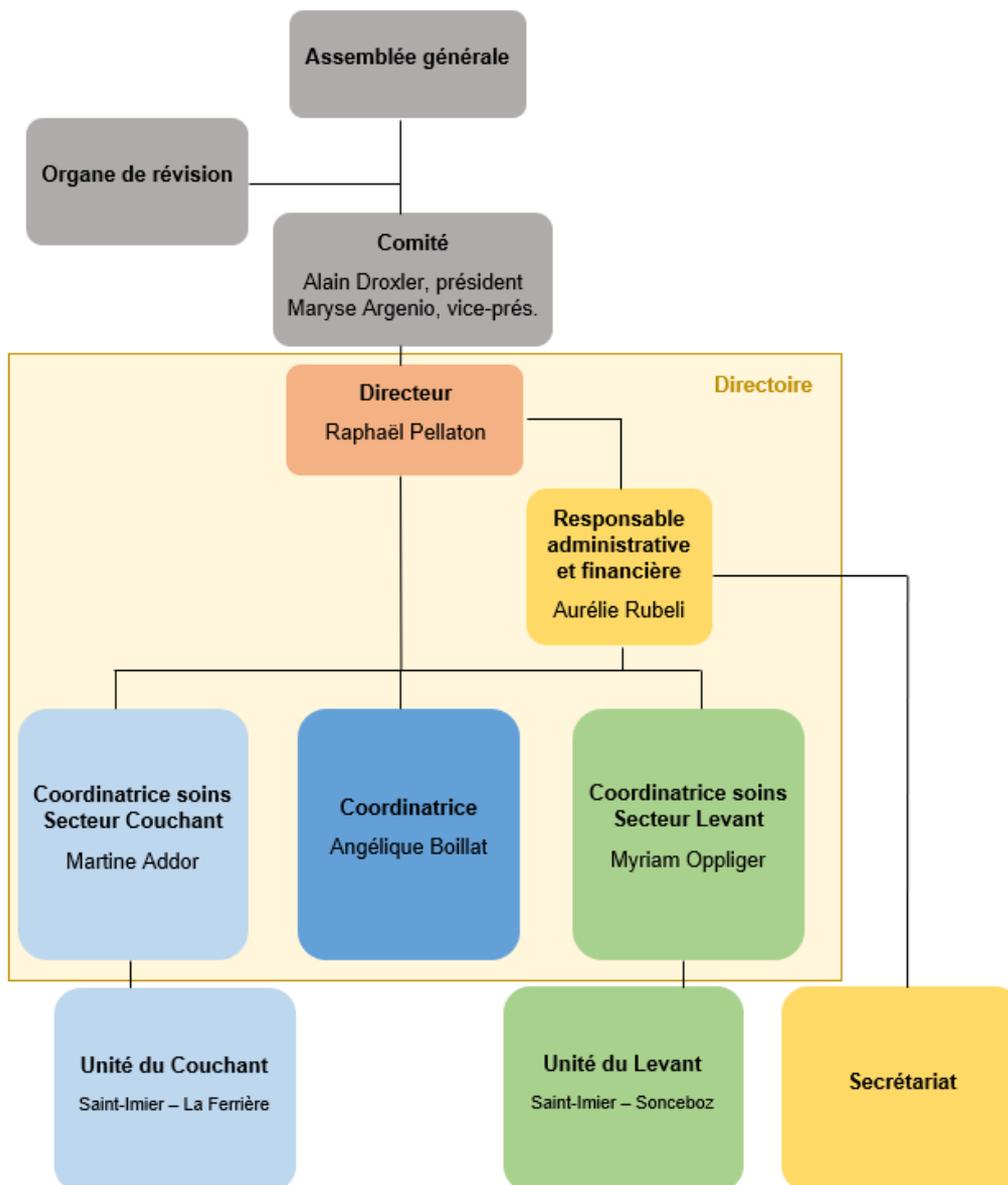
ACTIVITÉS DU SERVICE

L'association

Organisé en association, le SASDOVAL contribue par ses actions à la santé et au développement de la région. Forte d'un peu plus de 110 membres, elle est représentée en 2024 par un comité composé des membres suivants :

M. Alain Droxler, président
 Mme Maryse Argenio, vice-présidente
 M. Samuel De Marco
 M. Hugo Figueiredo
 M. Cyril Hug

L'organigramme (nominatif) de l'association :



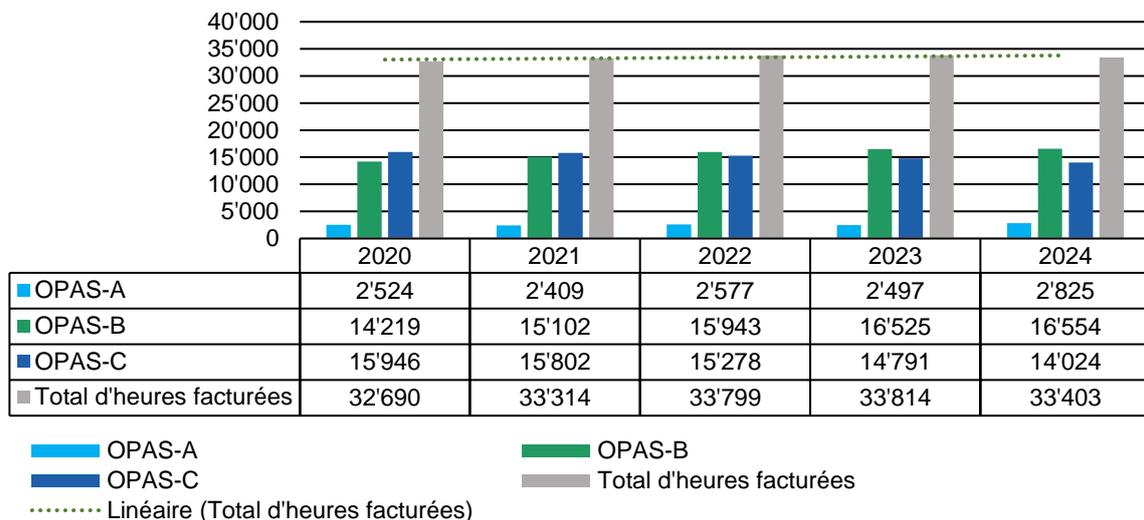
Activité et chiffres clés

En 2024, le volume total d'heures facturées atteint 33 403, un chiffre en léger recul par rapport à 2023 (-1,2 %) mais conforme à la tendance globale de stabilité observée depuis 2020. Le service maintient ainsi une activité soutenue et régulière sur l'ensemble de la période.

L'évolution la plus marquante concerne les prestations OPAS-A, qui atteignent 2 825 heures, soit leur niveau le plus élevé sur cinq ans. Cette progression reflète un renforcement des activités d'évaluation, de coordination et de conseil, souvent effectuées en amont ou en complément des soins. Elle témoigne de la complexité croissante des situations prises en charge et de l'importance d'un accompagnement structuré et personnalisé.

Dans le même temps, les heures de soins de base (OPAS-C) poursuivent leur baisse entamée depuis 2021, tandis que les soins d'examen et traitement (OPAS-B) se maintiennent à un niveau élevé. Ce rééquilibrage souligne une adaptation du service aux besoins réels du terrain, dans une logique d'efficacité, de pertinence et de soutien global à la personne.

Evolution du volume de prestations 2020-2024 (heures facturées)

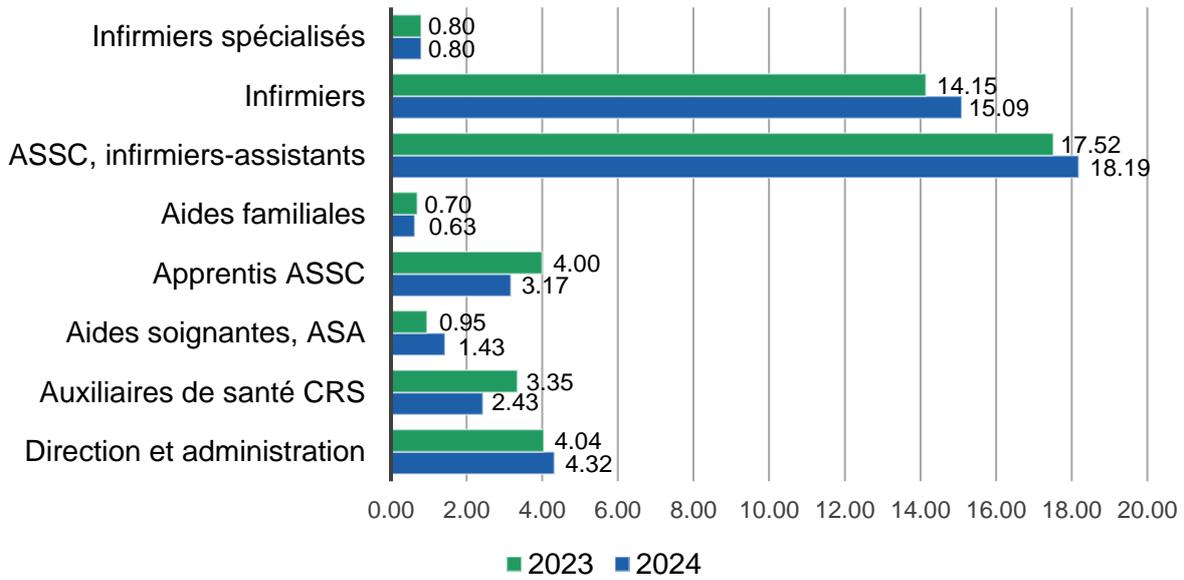


En 2024, le total des EPT progresse légèrement, avec une augmentation notable chez les infirmiers et les ASSC, en réponse à l'évolution des besoins de prestations, notamment dans le domaine de l'évaluation, du conseil et des soins techniques. À l'inverse, les EPT des aides (ASA, CRS, aides familiales) diminuent légèrement, traduisant un recentrage sur les compétences cliniques et de coordination.

La réduction des EPT chez les apprentis s'explique par le départ en cours d'année d'une apprentie, désormais engagée directement par l'école en mode plein temps.

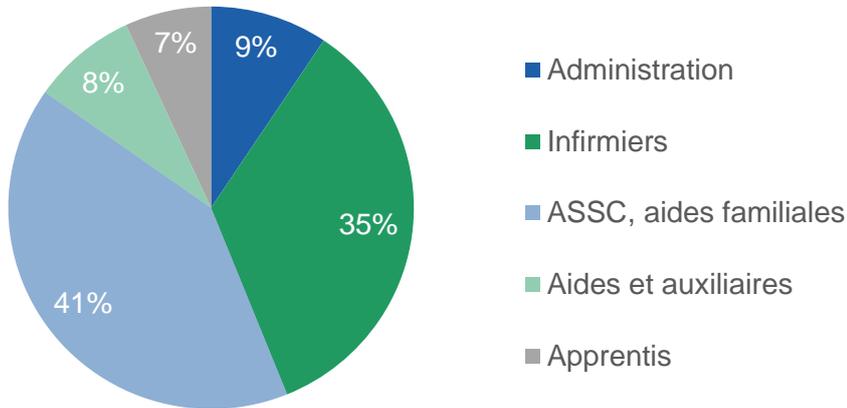
Du côté de l'administration, les EPT augmentent légèrement, en lien avec un congé maternité, pour lequel un remplacement a été organisé, et une légère adaptation structurelle visant à mieux répondre à la montée en charge des tâches administratives. L'ensemble de ces ajustements témoigne d'une gestion fine des ressources, en phase avec la réalité opérationnelle du service.

Evolution des EPT 2023/2024 par groupe professionnel



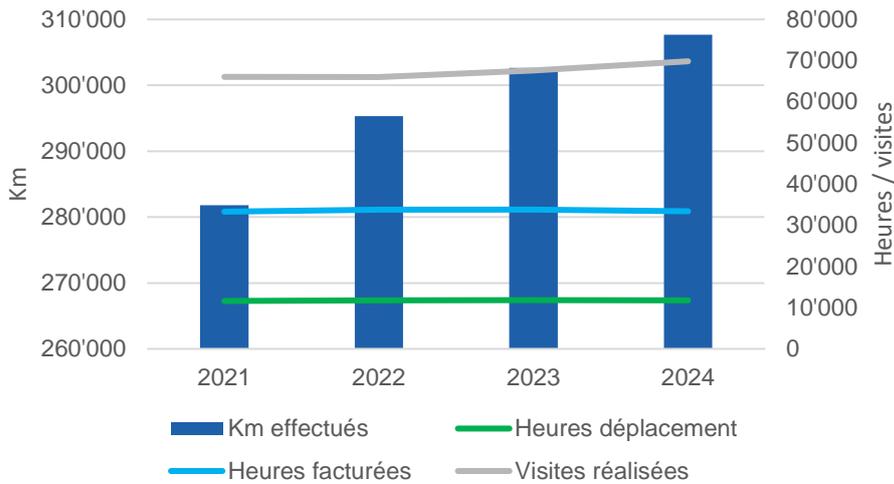
La majorité du personnel est composée d'ASSC, qui représentent 41% des effectifs, suivis par les infirmiers à hauteur de 35%. Cette organisation met en valeur la synergie entre un soutien de terrain continu et une expertise soignante qualifiée. Les aides et l'administration restent minoritaires mais indispensables au bon fonctionnement du service. Par ailleurs, la présence de 7% d'apprentis souligne notre engagement dans la formation et la relève professionnelle.

Répartition des employés par qualification



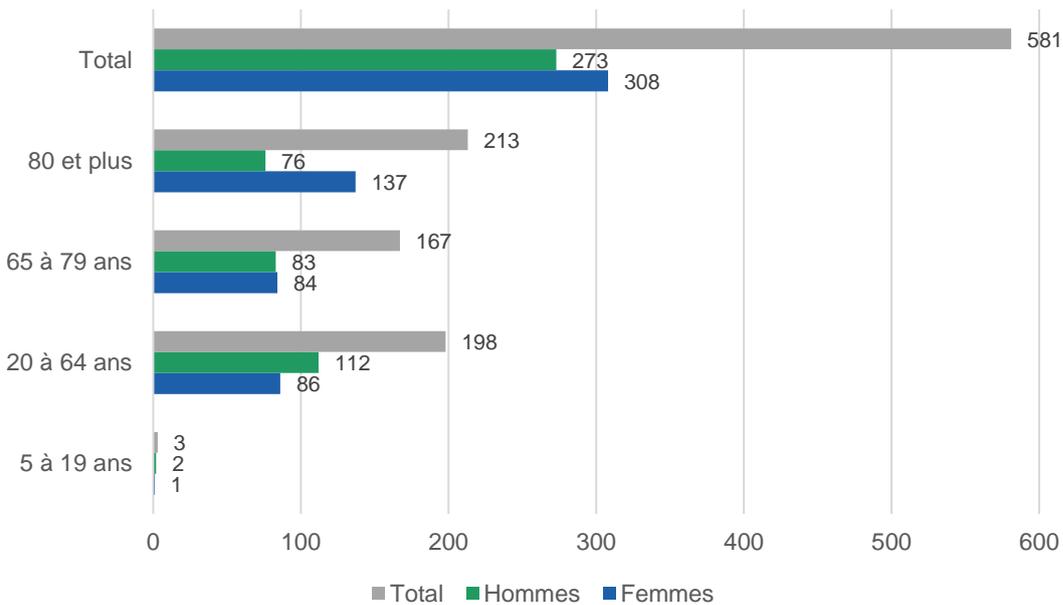
Les kilomètres parcourus augmentent chaque année, atteignant un nouveau sommet en 2024, ce qui reflète une intensification notable de l'activité sur le terrain. Cette évolution va de pair avec une hausse continue des visites réalisées.

Evolution des déplacements 2021-2024



La majorité des patients du SASDOVAL ont plus de 65 ans, confirmant l'ancrage du service dans le soutien à la population vieillissante. Les adultes de 20 à 64 ans représentent toutefois un tiers des bénéficiaires, illustrant la diversité des besoins.

Nombre de patients selon l'âge et le sexe



Les jubilaires en 2024

Nous félicitons chaleureusement Mme Sandrine Aellen pour ses 30 années de service en tant qu'aide familiale. Son engagement exemplaire incarne les valeurs de proximité, de bienveillance et de fidélité chères au SASDOVAL. Ce jubilé souligne une remarquable longévité professionnelle et un profond attachement à la mission d'aide à domicile. Mme Aellen a quitté le service à la fin août 2024 pour se consacrer pleinement à la gestion de son exploitation agricole, un choix de vie en lien avec ses racines et ses convictions. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de réussite et de satisfaction dans cette nouvelle étape, et la remercions chaleureusement pour ces nombreuses années de collaboration fidèle.

Les formations 2024

M. Stéphane Fix, M. Cyriaque Planchin, Mme Louise Seddaoui, Mme Katia Finger et Mme Pauline Jouve ont brillamment complété le cours interRAI HC, un outil essentiel pour l'évaluation globale des situations à domicile. Leur implication témoigne d'un réel engagement envers la qualité et la cohérence des soins.

Mme Aurélie Rubeli a obtenu avec succès un CAS en droit des assurances sociales, santé et travail. Cette formation exigeante renforce nos compétences internes face à des enjeux juridiques et sociaux complexes. Nous saluons sa détermination et son excellente réussite.

Une formation au transfert intelligent des patients, menée en partenariat avec le CEFF santé-social, a été suivie avec sérieux et enthousiasme par une partie du personnel. Ce module pratique, axé sur la prévention des troubles musculosquelettiques, permet de renforcer les gestes professionnels dans le respect de la sécurité du patient comme de celle du soignant. Cette formation s'inscrit dans une démarche de formation continue : elle est destinée à être progressivement proposée à l'ensemble des collaborateurs. Bravo à toutes celles et ceux qui ont déjà franchi cette étape avec engagement.

Enfin, le personnel a participé au cours BLS-AED-SRC, dispensé par les Samaritains de Saint-Imier et reconnu par le Swiss Resuscitation Council (SRC). Cette formation enseigne les gestes essentiels en cas d'arrêt cardio-respiratoire : reconnaissance des signes d'alerte, appel des secours, réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et utilisation du défibrillateur automatique (AED).

Nous ne sommes ni un service d'urgence ni un substitut à l'ambulance. Toutefois, nous sommes sur la route chaque jour, et souvent au domicile de personnes fragiles ou isolées. En tant que premiers témoins potentiels d'une situation critique, notre capacité à réagir de manière calme et efficace peut sauver des vies. En Suisse, les secours mettent en moyenne 10 à 12 minutes pour intervenir ; une intervention immédiate multiplie les chances de survie.



Conscients de cette réalité, nous avons inscrit le BLS dans une stratégie de formation continue. Les connaissances acquises seront régulièrement entretenues afin de garantir que chaque collaborateur reste prêt à intervenir face à l'imprévu.



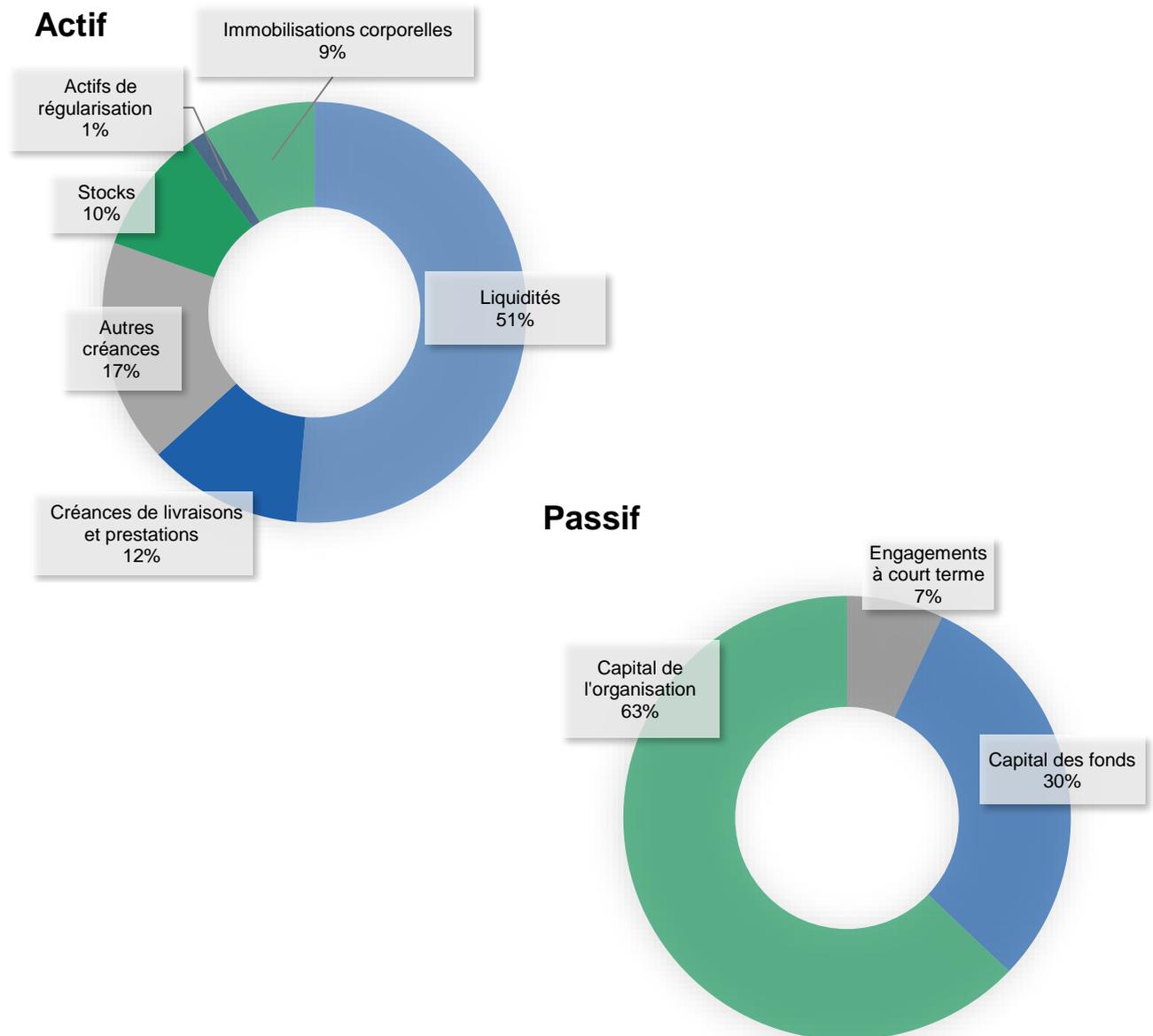
Pour témoigner de cette mobilisation collective, plusieurs photos de nos sessions de formation sont présentées ici, mettant en lumière l'implication et le sérieux de la formation.

Pour conclure, l'année 2024 illustre une belle dynamique de formation continue au sein du SASDOVAL. Les succès rencontrés témoignent d'une culture professionnelle forte, tournée vers la qualité, la prévention et l'engagement. Nous sommes fiers de compter dans nos rangs des collaboratrices et collaborateurs aussi motivés, compétents et désireux de progresser ensemble.

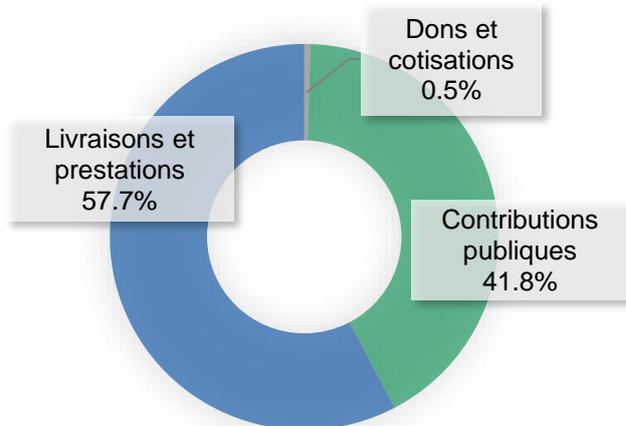
FINANCES

Cette année 2024 est très similaire à la précédente en ce qui concerne l'activité du service. Au niveau financier, le résultat s'est légèrement amélioré puisque les comptes bouclent avec un léger bénéfice. Toutefois, le cash-flow d'exploitation s'est détérioré principalement à cause de la variation des créances et actifs et passifs de régularisation. La situation financière du service demeure saine avec des liquidités et fonds propres importants.

La composition du bilan reste semblable aux années précédentes. Concernant l'actif, les liquidités représentent toujours près de la moitié du poste. Les immobilisations corporelles continuent de diminuer suite aux amortissements réalisés sur les logiciels informatiques et aux faibles investissements. En 2024, ces derniers se sont limités au remplacement de deux véhicules. Au niveau du passif, le capital de l'organisation dépasse les 60% et on constate une baisse des engagements à court terme.



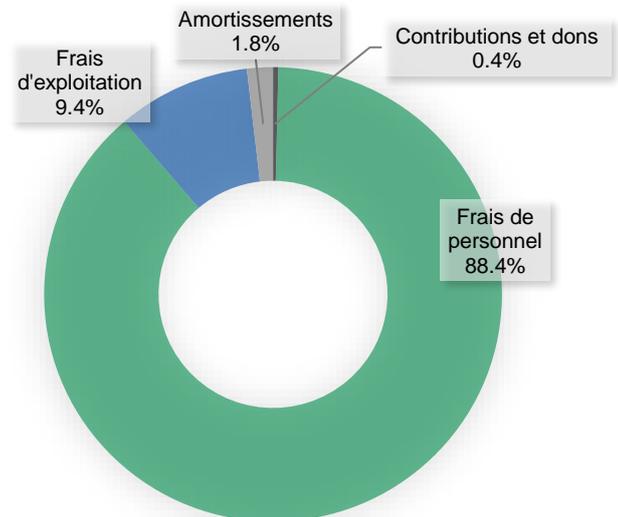
Provenance des recettes



Les recettes proviennent toujours majoritairement des prestations facturées et des contributions du secteur public. Les heures facturées sont en très légère baisse par rapport à 2023 (-1%) par contre les recettes de facturation restent stables. Cela s'explique notamment par l'augmentation de la part des soins techniques au détriment des soins de base et à la hausse des tarifs pour les cas LAA dès le 1^{er} octobre 2024. Le financement résiduel par contre est en augmentation suite à l'augmentation des rétributions cantonales au 1^{er} janvier 2024.

Les charges quant à elles sont composées des frais de personnel à plus de 88%. A noter que par rapport à 2023, la part est en légère diminution (-0.2 point). En 2024, l'effectif a légèrement augmenté (+0.56 EPT) par contre il s'est rajeuni, ce qui a permis de limiter la hausse de la masse salariale. Les employés ont également vu leur salaire progresser avec un renchérissement de +2%. Concernant les charges d'exploitation, il faut relever une augmentation des frais de transport de plus de 14% due à l'augmentation du nombre de visites et des kilomètres parcourus.

Répartition des charges



2024 est donc un exercice encourageant. Certes il y a moins d'investissements que par le passé mais par contre la formation continue des collaborateurs a été renforcée. La limitation de l'augmentation des frais de personnel a un impact important sur le résultat tout comme la baisse des heures administratives par rapport aux heures facturées. Ce à quoi il faudra continuer de porter notre attention durant les prochaines années.

Retrouvez les comptes détaillés avec l'annexe en ligne sur notre site internet à l'adresse www.sasdoval.ch/association/

Bilan au 31 décembre

| | Annexe | 2024 CHF | 2023 CHF |
|--|--------|------------------|------------------|
| Liquidités | 1 | 1'127'734 | 1'165'289 |
| Créances de livraisons et prestations | 2 | 259'584 | 217'660 |
| Autres créances à court terme | 3 | 376'976 | 373'771 |
| Stocks et prestations de services non facturées | 4 | 213'054 | 214'228 |
| Actifs de régularisation | 5 | 29'436 | 6'381 |
| Actif circulant | | 2'006'784 | 1'977'329 |
| Immobilisations corporelles | 6 | 188'864 | 226'536 |
| Actif immobilisé | | 188'864 | 226'536 |
| ACTIF | | 2'195'648 | 2'203'865 |
| Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services | | 17'078 | 12'947 |
| Autres dettes à court terme | 7 | 50'557 | 33'197 |
| Passifs de régularisation | 8 | 85'722 | 134'863 |
| Engagements à court terme | | 153'357 | 181'007 |
| Fonds | 9 | 661'692 | 649'282 |
| Capital des fonds | | 661'692 | 649'282 |
| Capital d'association | | 159'826 | 159'826 |
| Capital lié | | 565'158 | 558'135 |
| Capital libre | | 655'615 | 655'615 |
| Capital de l'organisation | | 1'380'599 | 1'373'576 |
| PASSIF | | 2'195'648 | 2'203'865 |

Compte d'exploitation

| | Annexe | 2024 CHF | 2023 CHF |
|---|--------|---------------------------|---------------------------|
| Donations reçues | 10 | 18'029 | 22'425 |
| Contributions du secteur public | 11 | 1'741'124 | 1'711'743 |
| Produits des livraisons et prestations | 12 | 2'404'546 | 2'394'182 |
| Autres produits d'exploitation | | 120 | - |
| Cotisations des membres | | 3'660 | 3'720 |
| Produits d'exploitation | | 4'167'479 | 4'132'070 |
| Contributions et donations versées | | 15'460 | 15'690 |
| Charges de personnel | 13 | 3'682'313 | 3'676'995 |
| Charges d'exploitation | 14 | 392'658 | 379'903 |
| Amortissements | | 76'166 | 73'880 |
| Charges d'exploitation | | 4'166'597 | 4'146'468 |
| Résultat d'exploitation | | 882 | -14'398 |
| Résultat financier | 15 | 1'550 | 513 |
| Résultat exceptionnel | 16 | 17'001 | 11'350 |
| Résultat avant variation du capital des fonds | | 19'433 | -2'535 |
| Variation du capital des fonds | | -12'410 | -17'694 |
| Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation) | | 7'023 | -20'229 |
| Allocations/Utilisations | | | |
| Capital | | -7'023 | 20'229 |
| | | - | - |

Tableau de flux de trésorerie

| en CHF | 2024 CHF | 2023 CHF |
|--|----------------|----------------|
| Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation) | 7'023 | -20'229 |
| Variation du capital des fonds | 12'410 | 17'694 |
| Amortissements | 76'166 | 73'880 |
| Résultat sur ventes d'actifs immobilisés | -10'156 | -2'618 |
| Variation des créances | -45'129 | -38'865 |
| Variation des stocks | 1'174 | -3'504 |
| Variation des actifs de régularisation | -23'055 | 28'206 |
| Variation des dettes à court terme | 21'491 | 6'951 |
| Variation des passifs de régularisation | -49'141 | 14'689 |
| Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation | -9'217 | 76'204 |
| Investissements d'immobilisations corporelles | -39'088 | -67'992 |
| Désinvestissement d'immobilisations corporelles | 10'750 | 5'450 |
| Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement | -28'338 | -62'542 |
| Variation des liquidités | -37'555 | 13'662 |
| Etat des liquidités au 01.01 | 1'165'289 | 1'151'627 |
| Etat des liquidités au 31.12 | 1'127'734 | 1'165'289 |
| Justificatif variation des liquidités | -37'555 | 13'662 |

Tableau de variation du capital

| 2024 en CHF | Etat au 01.01 | Affectations | Utilisation | Résultat financier | Total variation | Etat au 31.12 |
|--|------------------|----------------|---------------|-----------------------|--------------------|------------------|
| Capital des fonds | | | | | | |
| <i>Fonds affectés</i> | | | | | | |
| Fonds spécial dons et legs | 490'322 | 17'421 | -2'630 | 762 | 15'553 | 505'875 |
| Fonds projets futurs (leg Hug) | 150'000 | | | | - | 150'000 |
| Fonds spécial du personnel | 8'960 | 608 | -3'751 | | -3'143 | 5'817 |
| Total capital des fonds | 649'282 | 18'029 | -6'381 | 762 | 12'410 | 661'692 |
| Capital de l'association | | | | | | |
| <i>Capital de base</i> | | | | | | |
| Capital de l'association | 159'826 | | | | - | 159'826 |
| <i>Capital lié</i> | | | | | | |
| Réserves facultatives de bénéfices avec affectation | 558'135 | 7'023 | | | 7'023 | 565'158 |
| <i>Capital libre</i> | | | | | | |
| Réserves facultatives de bénéfices sans affectation | 655'615 | | | | - | 655'615 |
| Total capital de l'association | 1'373'576 | 7'023 | - | - | 7'023 | 1'380'599 |
| 2023 | | | | | | |
| en CHF | | | | | | |
| | Etat au 01.01 | Affectations | Utilisation | Résultat financier | Total variation | Etat au 31.12 |
| Capital des fonds | | | | | | |
| <i>Fonds affectés</i> | | | | | | |
| Fonds spécial dons et legs | 472'868 | 20'085 | -3'100 | 469 | 17'454 | 490'322 |
| Fonds projets futurs (leg Hug) | 150'000 | | | | - | 150'000 |
| Fonds spécial du personnel | 8'720 | 2'340 | -2'100 | | 240 | 8'960 |
| Total capital des fonds | 631'588 | 22'425 | -5'200 | 469 | 17'694 | 649'282 |
| Capital de l'association | | | | | | |
| <i>Capital de base</i> | | | | | | |
| Capital de l'association | 159'826 | | | | - | 159'826 |
| <i>Capital lié</i> | | | | | | |
| Réserves facultatives de bénéfices avec affectation | 578'364 | -20'229 | | | -20'229 | 558'135 |
| <i>Capital libre</i> | | | | | | |
| Réserves facultatives de bénéfices sans affectation | 655'615 | | | | - | 655'615 |
| Total capital de l'association | 1'393'805 | -20'229 | - | - | -20'229 | 1'373'576 |

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE **ficonom sa**

Claude MORF (morf@ficonom.ch)
André VAUCHER (vaucher@ficonom.ch)
2610 SAINT-IMIER, Francillon 17
Tél. 032 941 21 27 – Fax 032 941 25 60

A l'Assemblée générale du
SASDOVAL
Rue des Jonchères 60
2610 Saint-Imier

St-Imier, le 15 avril 2025

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds et annexe) de l'Association SASDOVAL à Saint-Imier pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2024**. Conformément à Swiss GAAP RPC21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à votre Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

L'organe de révision :
Société Fiduciaire FICONOM S.A.



Claude Morf
Expert-réviseur agréé (ASR101355)

Annexe : comptes annuels

Visitez notre site internet et retrouvez plus d'informations à notre sujet !

www.sasdoval.ch



Devenez membre du SASDOVAL



Scannez pour
plus d'infos !

INSCRIPTION EN LIGNE

Madame Monsieur Entreprise, organisation

Nom

Nom

Prénom

Prénom

Raison sociale / organisation

Raison sociale / organisation

Rue

Rue

NPA / Localité

NPA / Localité

E-mail

E-mail

Souhaite adhérer à l'Association Sasdoval en tant que :

- Membre individuel CHF 20.- / année
 Membre collectif (entreprise, association, ...) CHF 100.- / année

S'INSCRIRE

Ce formulaire est protégé par reCAPTCHA et la [Politique de confidentialité](#) et les [Conditions d'utilisation](#) de Google s'appliquent.

Chaque année, un bulletin de versement vous sera envoyé pour le règlement de la cotisation annuelle.
Dans le cas où vous ne souhaiteriez plus être membre de notre association, il vous suffira de nous en informer par écrit.



Pour vous - chez vous

AIDE ET SOINS A DOMICILE

SASDOVAL
Vallon de Saint-Imier

SASDOVAL Service d'aide et de soins à domicile du Vallon de Saint-Imier
Rue des Jonchères 60 2610 Saint-Imier
032 941 31 33 info@sasdoval.ch www.sasdoval.ch